

**SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION
DE L'ARENA STADE COUVERT**Département du
PAS-DE-CALAIS**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**ARRONDISSEMENT
De LENS
Séance du
11 Avril 2024**Objet : Affectation des résultats du budget annexe**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 Avril, le Comité Syndical s'est réuni « salle de réunion de l'Arena Stade Couvert » sous la présidence de Monsieur Antoine SILLANI, à la suite d'une convocation en date du 24 Février 2024.

Présents : Monsieur Antoine SILLANI, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Valérie BIEGALSKI, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Maryse CAUWET (visio-conférence), Monsieur Sébastien HENQUENET, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Laurent POISSANT

Excusés : Madame Emilie BOMMART, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur Ludovic LOQUET, Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Madame Stéphanie GUISELAIN, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Patrick CANIVEZ

La séance ouverte, Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est demandé de faire l'intégration des résultats du compte administratif 2023 et donc de reprendre par délibération le résultat cumulé 2023 du budget annexe.

Suite à la production du compte de gestion de M. le Responsable du service de gestion comptable et à l'approbation du compte administratif 2023, les résultats peuvent désormais être approuvés.

Après s'être fait présenter le budget primitif, et la décision modificative de l'exercice considéré,

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

- 1) Lui donne acte de la présentation des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi ;

Section d'Exploitation

Résultat de l'exercice 2023 : 167 481,11 €

Résultats antérieurs reportés : 943 306,98 €

Résultat cumulé de la section d'exploitation au 31/12/2023 : 1 110 788,09 €

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2023 : 0 €

Résultats antérieurs reportés : 0 €

Résultat cumulé de la section d'investissement au 31/12/2023 : 0 €

RAR Recettes section d'investissement : 0 €

RAR Dépenses section d'investissement : 0€

Besoin de financement de la section d'investissement : 0 €

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 062-256202722-20240411-DEL2024_08-DE



Après en avoir délibéré, et vote par :

Voix Pour : 11

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le Comité Syndical décide de reporter au Budget Primitif du Budget Annexe 2024, le résultat de la section d'exploitation 1 110 788,09 € de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- a) 1 110 788,09 € euros en recette de la section d'exploitation, au ligne 002 « excédent reporté de fonctionnement ».

Délibération rendue exécutoire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le
de la publication le

Pour extrait conforme :

**Le Président,
Antoine SILLANI**